

SABLETTES Comment protéger la plage

Une étude d'un montant de 110 000 euros va être menée dans le but de trouver une méthode « douce, écologique et naturelle » pour lutter contre l'érosion marine et assurer le réensablement de la plage des Sablettes

B IEN SÛR, elle doit être protégée. Mais il faut aussi « faire revenir le sable fin » sur cette plage, « la plus belle de l'agglomération », affirme avec conviction Michèle Durand, adjointe au maire déléguée au développement durable, à l'urbanisme et à la qualité de l'environnement.

Les Seynois constatent en effet que la surface de la plage des Sablettes ne cesse de se réduire au fil des ans, en particulier du côté de Mar-Vivo. La municipalité a donc décidé de passer à l'action. Un avis de marché, pour lequel les offres ou demandes de participation peuvent être déposées jusqu'au 15 avril, vient d'être publié. Objectif : « définir les modalités de protection de la baie des Sablettes contre l'érosion marine ».

« Le candidat retenu aura un an maximum pour réaliser une étude », précise M^{me} Durand. Et il devra impérativement proposer « une méthode douce, écologique et naturelle » qui garantira le réensablement de la plage. Pas question, selon l'adjointe, de défigurer la vue exceptionnelle sur le grand large et les Deux Frères. Et une expérience malheureuse a déjà prouvé l'inefficacité d'un brise-lames immergé dans la baie des Sablettes. « Une digue avait été construite en 1989 à environ 2,5 mètres de profondeur, rappelle M^{me} Durand.

L'ouvrage a commencé à s'enfoncer à partir de sa troisième année d'existence... »

En collaboration avec le conseil général

L'étude, qui va être menée fin 2005-début 2006 et dont le montant est estimé à 110 000 euros, sera réalisée en collaboration avec le conseil général du Var, nouveau gestionnaire du port de Saint-Elme, qui la financera à hauteur de 30 %. Le reste de la facture sera conjointement pris en charge par le conseil régional, la Diren (direction régionale de l'environnement) et la ville.

Cette démarche fait suite à diverses actions menées par la municipalité pour protéger la plage des Sablettes. « En 2001-2002, nous avons enlevé environ 5 000 mètres cubes de blocs », rappelle Michèle Durand. Des restes du mur de la Méditerranée, de fondations de paillotes ou encore des pierres de moulins qu'on croyait enfouis pour l'éternité.

« En 2003-2004, le profil de la plage s'est rééquilibré. Mais les grandes marées d'équinoxe continuent quand même à emporter le sable fin, explique l'adjointe. Il fallait réagir. » Après tout, c'est cela aussi, le développement durable.

Anne TEZIER.



Michèle Durand rêve de faire revenir le sable fin sur « la plus belle plage de l'agglomération ».

(Photo Dominique Leriche)